



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la  
[Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°12 – 06 mai 2020

## À RETENIR CETTE SEMAINE

*Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture*



### **BETTERAVES**

**Stade** : 5 feuilles naissantes en moyenne,

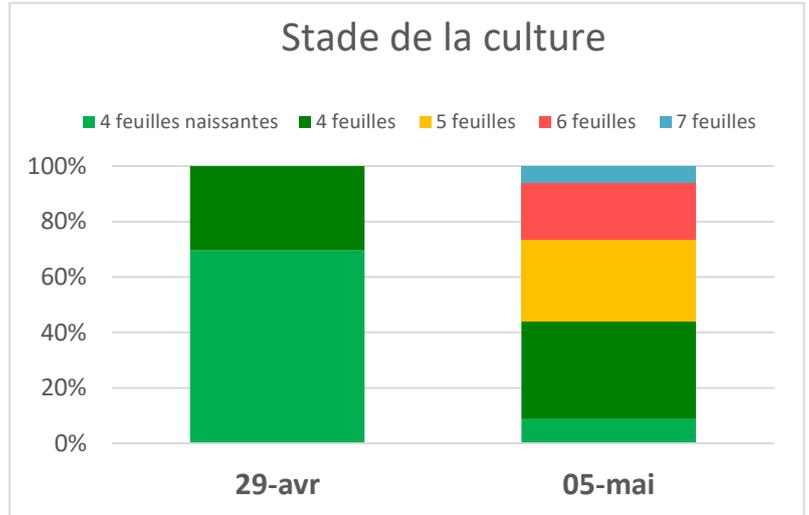
**Parasitisme** : Nouvelle infestation de pucerons verts aptères



## 1 Stade de la culture

La croissance des betteraves se poursuit, favorisée par les pluies de la semaine dernière.

Cette semaine, les stades s'échelonnent de 4 à 7 feuilles pour les parcelles les plus développées.



## 2 Ravageurs

### a. Observations

**Gibiers** : quelques rares dégâts de lièvres sont recensés en culture. Pour rappel, si l'apex de la plante n'est pas touché, une reprise de végétation est toujours possible.

**Altises** : des perforations sur les feuilles sont encore constatés sur un peu moins de 15 % des parcelles du réseau. Les attaques varient de 4 à 75 % de plantes touchées. Pour rappel, un temps de cicatrisation est nécessaire avant une application herbicide.

**Charançons** : cette semaine, le charançon *Lixus juncii* a été observé pour la première fois sur le site de Saint Mesmin dans l'Aube.

### b. Analyse de risque

**Les températures douces et la ré-humectation du sol peuvent favoriser la pression de nombreux bioagresseurs.**

**Maintenir une surveillance globale pour identifier leurs évolutions potentielles.**

## 3 Pucerons

### a. Description et nuisibilité des pucerons

La nuisibilité des pucerons réside essentiellement dans leur propriété à transmettre aux plantes différents virus de la jaunisse. En effet, cette maladie peut entraîner des pertes importantes de productivité dans les zones concernées.

**Le principal vecteur est le puceron vert du pêcher *Myzus persicae*.** D'autres espèces peuvent aussi être vectrices : *Acyrtosiphon pisum*, *Macrosiphum euphorbiae*, ...

Le puceron noir de la fève *Aphis fabae* ne joue qu'un rôle de dispersion des virus au sein des parcelles.

### b. Observations

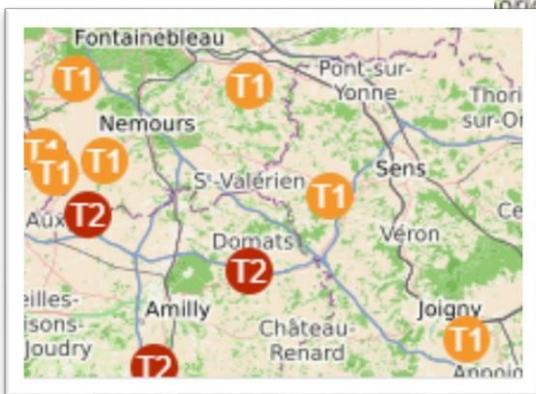
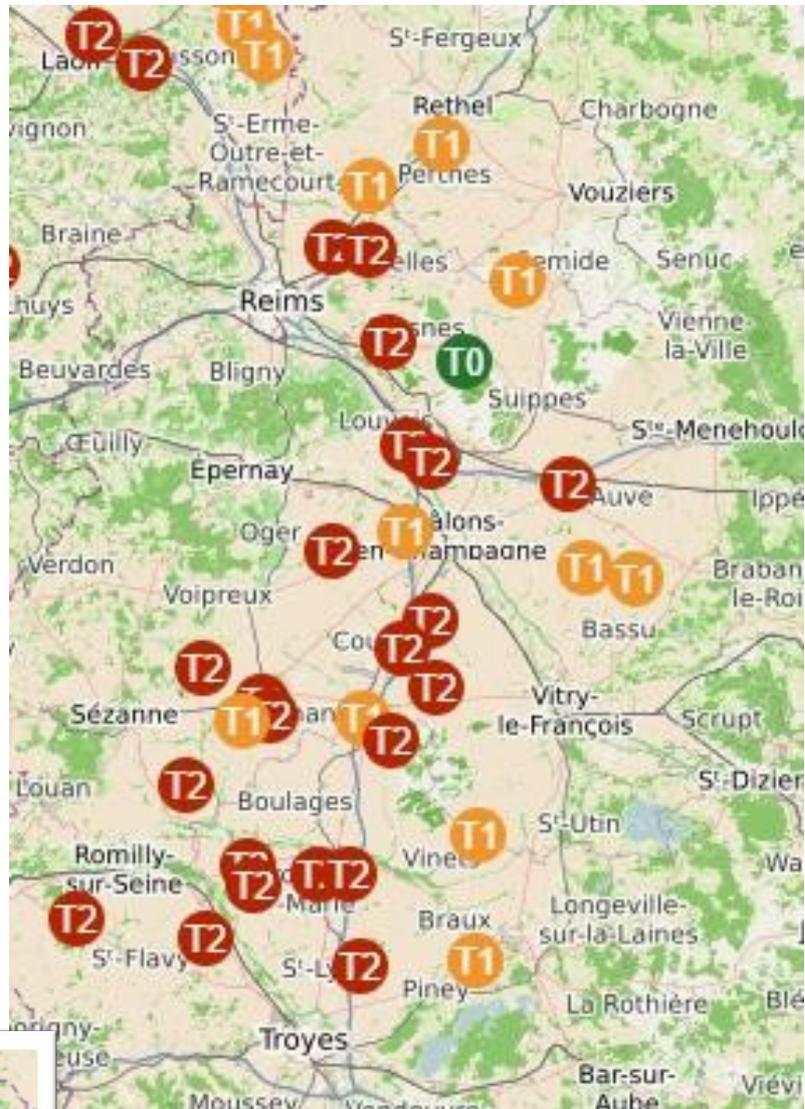
- On peut observer une recrudescence de pucerons. En effet, le taux de parcelles infestées passe de 75 à 97 % cette semaine. Ces dernières sont, elles même, touchées autour de 73%, sans distinction géographique.
- Les pucerons noirs aux stades ailés ou aptères sont toujours observés sur un peu moins de 50 % du réseau.

### c. Analyse de risque

La surveillance doit être maintenue afin de bien quantifier leur évolution hebdomadaire. Le seuil de risque est fixé à 10 % de plantes porteuses de pucerons verts au stade aptères. Les premières coccinelles apparaissent ponctuellement. Leur préservation est essentielle car elles participeront au contrôle des populations de pucerons dans les semaines à venir.

Comment lire cette carte ?

- T0 : Seuil de risque non atteint
- T1 : Seuil de risque atteint
- T2 : Seuil de risque atteint après un traitement au seuil
- T3 : Seuil de risque atteint après deux traitements au seuil



Carte des pucerons verts aptères le 5 mai 2020

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérésia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Coordination et renseignements :** Claire COLLOT [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)

Mathilde MULLER [mathilde.muller@grandest.chambagri.fr](mailto:mathilde.muller@grandest.chambagri.fr)



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".